MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

ABMed
AGENCE BÉNINOISE DU MÉDICAMENT ET DES AUTRES PRODUITS DE SANTE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

AGENCE BENINOISE DU MEDICAMENT ET DES AUTRES PRODUITS DE SANTE (ABMed)

MARCHE DE SERVICES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 25/06/2026
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

émis le :

pour les services de

BON A LANCER

Recrutement d'un prestataire pour la destruction des déchets pharmaceutiques à accord-cadre à bons de commande sur trois ans

Référence SIGMaP : S_DLVS_118386

Source de financement : Budget National

Gestion : 2026-2027-2028

Imputation budgétaire : 047004006 231014001000000 1 0711 6391

Accord de prêt : Non applicable

Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le: 25/06/2026
Nom: HOUNSOUNOUGAN
Prénom: Francis-Xavier
Signature:

DIRECTEUR NATIONAL DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
Iris A. AHLAN

Juin 2026

Table des matières

PREMIERE PARTIE - PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES 3
Section 0. Avis d'appel d'offres 4
Section I. Règlement particulier de l'appel d'offres 9
Sous-section A. Instructions aux candidats 9
Sous-section A : Instructions aux candidats 12
Sous-section B. : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) 59
Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification 64
Section II. Formulaires de soumission 85
PARTIE II – PROGRAMME D'ACTIVITES 130
Section III. Programme d'activités 131
PARTIE III –MARCHE 189
Section IV. Cahier des clauses administratives générales CCAG 190
Section V. Cahier des clauses administratives particulières CCAP 213
Section VII : Cahier des clauses environnementales et sociales 220
Section VIII. Formulaires du Marché 235
Modèle d'Acte d'engagement 236
Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par une institution bancaire ou un organisme financier habilité par le Ministre en charge des finances) 238
Modèle de garantie de bonne exécution (Cautionnement) 240
Modèle de garantie de restitution de l'avance de démarrage (garantie émise par une institution bancaire ou un organisme financier habilité par le Ministre en charge des finances) 242
Modèle de garantie de restitution de l'avance de démarrage (cautionnement) 244
Modèle de déclaration sur l'honneur tenant lieu de garantie de restitution de l'avance de démarrage au profit des MPME 246
Modèle de lettre de confirmation de la capacité financière 247
Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs 248
Modèle de marché 250

BON A LANCER

PREMIERE PARTIE - PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES



Section 0. Avis d'appel d'offres Ouvert National

Nom de l'Autorité contractante : Agence béninoise du Médicament et des autres produits de Santé.

Objet : Recrutement d'un prestataire pour la destruction des déchets pharmaceutiques à accord-cadre à bons de commande sur trois ans

Référence SIGMaP : S_DLVS_118386

AAOON n° :002/ABMed/DG/PRMP/Ass-PRMP/S-PRMP du 30/06/2026

Identification de la procédure : *Appel d'Offres Ouvert National*

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence béninoise du Médicament et des autres produits de Santé publié sur le portail web des marchés publics le mercredi ***18 février 2026*** **(version 1)**.

2. L'Agence béninoise du médicament et des autres produits de Santé a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer son Plan de Travail Annuel (PTA 2026), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un prestataire pour la destruction des déchets pharmaceutiques à accord-cadre à bon de commande sur trois ans inscrit dans le PPM sous le n° **S_DLVS_118386**.

BON A LANCER

3. L'Agence béninoise du Médicament et des autres produits de Santé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : **enlèvement, déballage, tri, broyage, traitement et enfouissement des déchets pharmaceutiques.** Les prestations sont en un seul lot. Les variantes ne seront pas prises en considération en raison de la nature du marché.

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire qui sera mis en œuvre par émission des bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : **Monsieur MOUSSA Abassi, Personne Responsable des Marchés Public de l'ABMed, Adresse mail :** abamoussa@gouv.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics **de l'ABMed, sise au quartier Guinkomey à Cotonou, rue du Complexe hôtelier CHEZ ALEX'S, Tél : (+229) 0195 73 15 80,** tous les jours ouvrables et heures des bureaux de **08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale GMT + 1).**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constitué exerçant dans le domaine de **la destruction de produits de santé ou déchets pharmaceutiques** et apporter la preuve à travers le registre de commerce ou les statuts ;

- avoir effectivement exécuté en tant que prestataire ou sous-traitant au cours des quatre (04) dernières années (2025,2024,2023,2022) et de l'année (2026) en cours au moins deux (02) marchés **de destruction des déchets pharmaceutiques ou de produits de santé** d'un montant au moins égal à **cent soixante-huit millions cent soixante-dix-sept mille neuf cent soixante-six (168 177 966) F CFA HT**, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception (copies légalisées) signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, société ou office d'Etat ou mixte, représentation ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. critère d'évaluation et de qualification ;

- Disposer des moyens matériels conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C. critère d'évaluation et de qualification ;

- Disposer dans le département de l'Atlantique ou de l'Ouémé d'un domaine d'au moins 800 m² clôturé et sécurisé avec **titre foncier** et ayant fait l'objet **d'audit environnemental par l'Agence Béninoise pour l'Environnement**. Ledit domaine, doté de titre foncier, peut être soit loué par le soumissionnaire, soit sa propriété personnelle ;

- Disposer d'un site d'enfouissement des résidus agréé par la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) ou disposer d'une autorisation d'exploitation ou d'utilisation d'un site agrée par la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS).

Exigences financières :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyens des activités de prestation de service des trois (03) années (2025,2024, 2023) d'au moins : **trois cent trente-six millions trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (336 355 932) F CFA** justifier par les états financiers des trois (03) dernières années (2025, 2024, 2023) établis dans les formes prescrites à l'annexe A-3-2, point 1 **ou**

- avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **dix-huit millions six cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante et un (18 686 441) F CFA** justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

BON A LANCER

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises régulièrement constitué exerçant dans le domaine de **la destruction de produits de santé ou déchets pharmaceutiques** et apporter la preuve à travers le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement et un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C. critère d'évaluation et de qualification ;
- Disposer des moyens matériels conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C. critère d'évaluation et de qualification ;
- Disposer dans le département de l'Atlantique ou de l'Ouémé d'un domaine d'au moins 800 m² clôturé et sécurisé avec **titre foncier** et ayant fait l'objet **d'audit environnemental par l'Agence Béninoise pour l'Environnement**. Ledit domaine, doté de titre foncier, peut être soit loué par le soumissionnaire, soit sa propriété personnelle ;
- Disposer d'un site d'enfouissement des résidus agréé par la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) ou disposer d'une autorisation d'exploitation ou d'utilisation d'un site agrée par la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS).

- Exigences financières :

  - Les entreprises naissantes produiront le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;

  - Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels, responsabilité civile du chef d'entreprise indiquant l'objet du marché et le montant au moins égal à **trois cent soixante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (369 991 525) F CFA ; et**

  - avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **dix-huit millions six cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante et un (18 686 441) F CFA** justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de trois (03) ans. Le délai d'exécution de chaque prestation sera indiqué dans le bon de commande y afférent.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à **compter du** 16/07/**2026**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers ***au secrétariat permanent des marchés publics de l'ABMed sise au quartier Guinkomey à Cotonou 1er étage du bâtiment annexe de l'ABMed, rue du Complexe***

hôtelier CHEZ ALEX'S, tous les jours ouvrables et heures des bureaux de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale GMT+1) . Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe extérieure unique à l'adresse ci-après : ***secrétariat permanent des Marchés Publics de l'ABMed sise au quartier Guinkomey à Cotonou 1er étage du bâtiment annexe de l'ABMed, rue du Complexe hôtelier CHEZ ALEX'S au plus tard le 11.../..08../2026 à 10 heures 00 minute (heure local GMT+1)***. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion PRMP de l'annexe de l'ABMed, 1er étage du bâtiment annexe de l'ABMed, rue du Complexe hôtelier CHEZ ALEX'S sise au quartier Guinkomey à Cotonou le 11.../..08../2026 à 10 heures 30 minutes, heure locale GMT+1.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **trois millions trois cent soixante-trois mille cinq cent cinquante-neuf (3 363 559) F CFA.**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres appuyée de l'attestation d'identification des Micros Petites et Moyennes Entreprises (MPME) délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME).

BON A LANCER

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 30.../..06../2026

La Personne Responsable des Marchés Publics,

PRMP

Abassi MOUSSA

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj